



Collège du Moulin

# Section Sportive Equitation



*Montez, apprenez et aimez les chevaux !!! - Une séance par semaine - Gratuité*



**CALENDRIER**



**Vendredi  
24  
Avril**

Date limite pour remplir le formulaire en ligne



**Mardi  
28  
Avril**

Test de Sélection de 14h30 à 16h30



**Pour plus d'informations**



[www.collegedumoulin.fr](http://www.collegedumoulin.fr)

03-28-21-24-66

COLLEGE DU MOULIN  
21 RUE DU COMTE DE FLANDRE B.P. 70039 - 59791 GRANDE SYNTHE CEDEX  
Courrier électronique Ce.0595782p@ac-lille.fr

# ***ORGANISATION DE LA SECTION***

## **Composition de la section**

18 élèves au maximum ventilés dans les classes de la 6ème à la 3ème du collège.

La section est donc sélective. Il est impossible de prendre tous les enfants pour des raisons de sécurité évidentes.

La sélection s'effectue lors des tests et se base sur les critères suivants :

- Aisance à cheval (lucidité, capacité à nous écouter, appliquer des consignes)
- Connaissance théorique de l'activité
- Connaissance pratique de l'activité
- Motivation

## **Emploi du temps :**

Deux heures d'équitation par semaine incluses dans l'emploi du temps de votre enfant. De 16 heures à 18 heures. Son jour de pratique dépend de son niveau, nous avons 2 créneaux pour correspondre aux besoins de chaque élève.

## **Matériel :**

Du matériel peut être mis à disposition. Toutefois, pour des raisons d'hygiène, les familles sont invitées à acheter le minimum nécessaire (bombe, bottes et legging/ pantalon proche du corps).

## **Évaluation des résultats :**

L'équitation devient pour votre enfant une discipline à part entière avec des évaluations, une moyenne ainsi qu'une appréciation sur le bulletin.

Cela implique des obligations comme l'assiduité et l'investissement ou encore respecter l'engagement d'un an en cas de souhait d'arrêt de section. Elle porte sur : l'assiduité et la volonté de progresser, les progrès réalisés.